

PROGRAMME DE FORMATION



Du 01/07/20 au
18/12/20

**Responsable d'Espace de Médiation
Numérique**

Titre Professionnel REMN, niveau III, inscrit au RNCP

Code NFS 320 t – Utilisation de logiciels appliqués à
l'image

Code ROME G1202 – K2111

Code GFE : U - Communication, médias

Code Titre TP-01336

Libellé réduit REMN

Eligible CPF 245785

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Baccalauréat (scientifique ou technologique de préférence)
- 23 ans minimum
- Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle
- Utiliser couramment l'ordinateur, Internet, les outils bureautiques, smartphones et tablettes tactiles.
- Entretien individuel et test psychotechnique

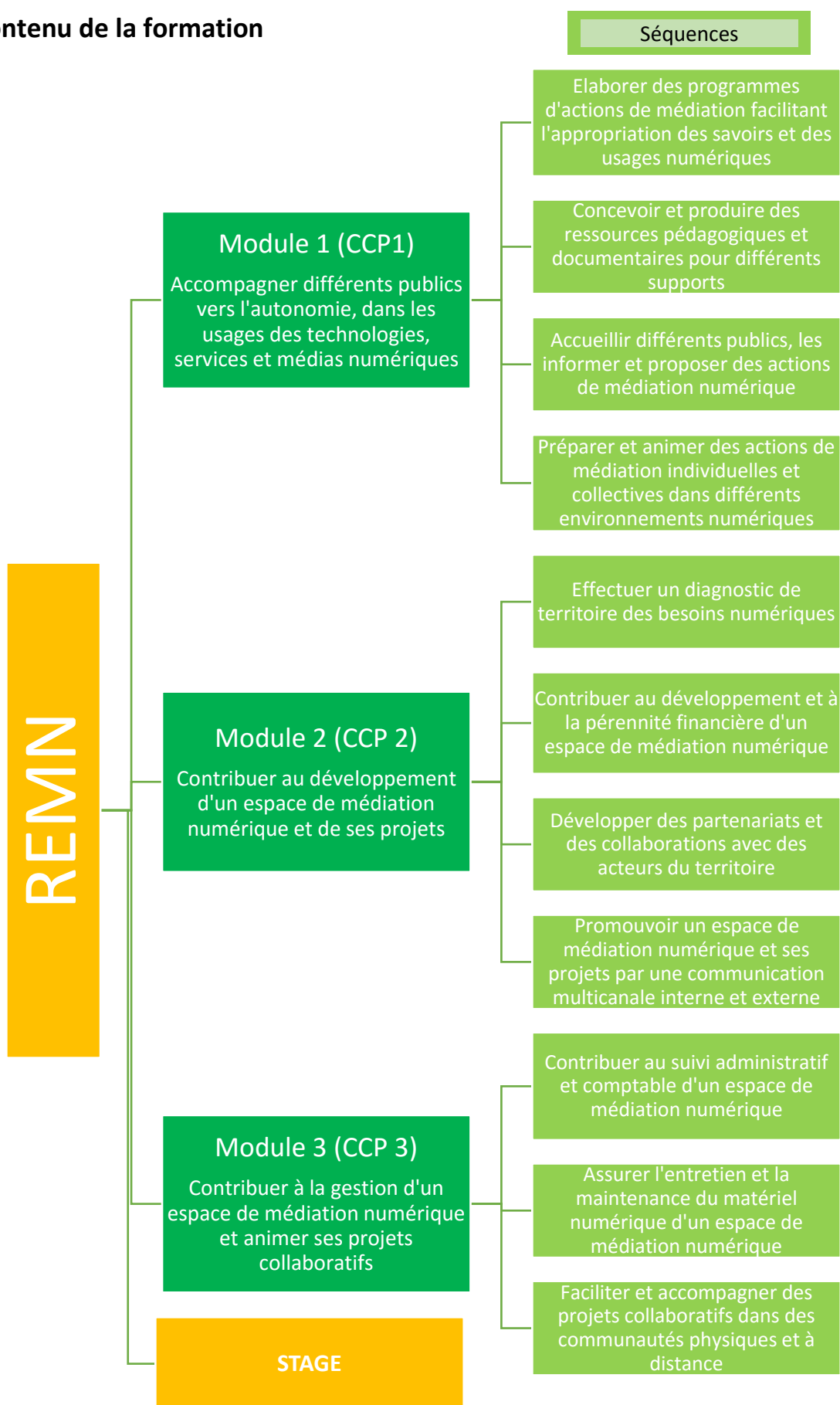
Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Responsable d'Espace de Médiation Numérique » (REMNUM). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Accompagner différents publics vers l'autonomie, dans les usages des technologies, services et médias numériques**
- **Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets**
- **Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs**

Contenu de la formation



Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **805 heures** (23 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 175 heures de stage en entreprise (5 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

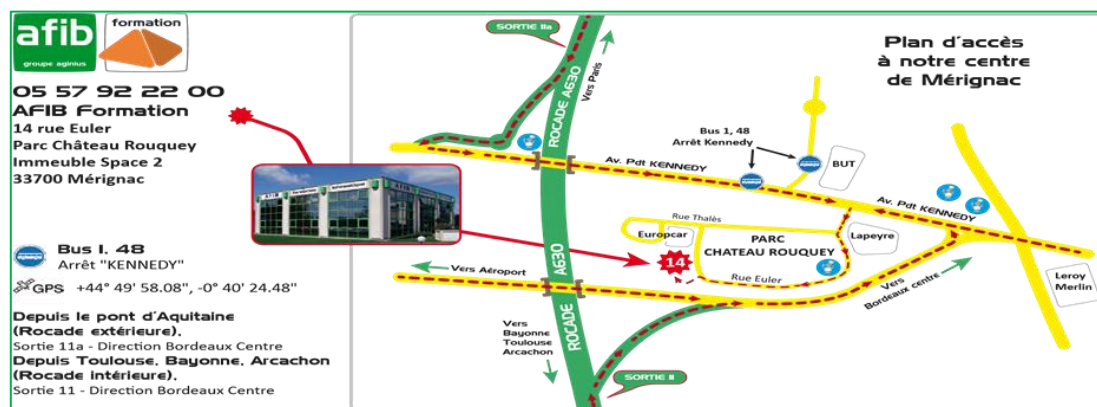
Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 01 Juillet au 18 Décembre 2020** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le responsable d'espace de médiation numérique gère, anime et développe un espace collaboratif de type tiers-lieu (espace public numérique, fab lab, espace de *coworking*, etc.) proposant des actions destinées à favoriser les usages et pratiques autonomes des technologies, services et médias numériques de larges publics. En lien avec les acteurs de son territoire, il facilite la création de projets coopératifs construits autour de communautés d'intérêts.

Le responsable d'espace de médiation numérique mène une veille continue pour maintenir son niveau d'expertise technique et pédagogique et pour trouver de nouvelles opportunités de développement de la structure. Il mobilise l'ensemble de sa littératie numérique dans l'élaboration de programmes d'actions de médiation numérique basées sur un diagnostic de territoire repérant les besoins et les difficultés numériques de publics variés : enfants, jeunes, adultes, seniors, populations fragiles, petites organisations.

Le responsable d'espace de médiation numérique accueille les publics, analyse leur situation, évalue leurs besoins et leurs difficultés pour leur proposer, dans différents environnements numériques, des actions de formation et d'accompagnement adaptées. Il exploite ses compétences pédagogiques dans la préparation de supports et de contenus d'apprentissage et dans l'animation de séances (individuelles ou collectives) et d'événements servant à sensibiliser ou à former les publics.

Le responsable d'espace de médiation numérique entretient son réseau local et établit un diagnostic de territoire impliquant les différents acteurs chaque fois qu'il a besoin de créer ou mettre à jour les programmes d'actions proposés aux publics. Il contribue à développer la pérennité financière de la structure en co-élaborant avec les instances dirigeantes les budgets prévisionnels. Il identifie les sources d'aides publiques et privées et participe à la rédaction des dossiers de financement.

Le responsable d'espace de médiation numérique repère de nouveaux partenaires sur le territoire et formalise des collaborations de différents types en fonction des besoins des projets de la structure. Selon le type de structure, il définit les profils de compétences des bénévoles et conduit les entretiens de recrutement.

Le responsable d'espace de médiation numérique participe au plan de communication et fait (sur des supports physiques et numériques) la promotion interne et externe des projets pour accroître leur visibilité et pour augmenter la notoriété de la structure.

Le responsable d'espace de médiation numérique effectue les opérations comptables et administratives courantes. Il saisit et classe les pièces comptables émises et reçues par la structure : devis, reçus, attestations et factures clients et fournisseurs, etc. Il tient la caisse, veille à la trésorerie avec les référents et gère les stocks de consommables.

Le responsable d'espace de médiation numérique réalise la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements numériques et de fabrication : ordinateurs et périphériques, tablettes, objets connectés, machines à commande numérique. Il installe, paramètre, met à jour et à niveau les logiciels et matériels, remplace les consommables et fait leur inventaire. Il administre le réseau local et la connexion internet.

Le responsable d'espace de médiation numérique fait respecter les règles d'hygiène informatique, définit, selon les lois en vigueur, le traitement et la conservation des données personnelles des utilisateurs et met en place des dispositifs pour assurer leur protection.

Le responsable d'espace de médiation numérique aménage des espaces de travail et de création partagés ouverts à des groupes projets et des communautés d'intérêts associées. Il contribue à développer le pouvoir d'agir des porteurs de projets pour qu'ils suscitent, chez les membres des communautés, les échanges, les pratiques collaboratives et les rencontres en présentiel et à distance. Il installe des espaces de stockage mutualisés afin que les membres des communautés suivent les projets en cours et s'y associent facilement.

Les conditions d'exercice de l'emploi et son champ de responsabilité varient en fonction de la structure (association, entreprise, organisation publique), de sa taille et de son territoire (urbain, périurbain,

rural). Les horaires sont variables et peuvent être décalés. Les déplacements sont à prévoir lors de la mise en place de projets et d'événements hors les murs, pour la rencontre de partenaires, de fournisseurs et de clients. L'activité peut requérir occasionnellement le port de charges et l'utilisation d'outillage à main et électroportatif (travaux d'aménagements divers).

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Secteur public et parapublic :

- Collectivités territoriales, bibliothèques-médiathèques, maisons de l'emploi, maisons des jeunes et de la culture, organismes culturels, établissements scolaires

Secteur privé :

- Associations : tiers-lieux (espaces publics numériques, fab labs, espaces de *coworking*, *makerspaces*, etc.), centres sociaux et socioculturels, entreprises d'insertion
- Organismes de formation
- Entreprises de services numériques
- Prestataires indépendants

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Animateur d'espace public numérique/Animateur EPN
- Animateur numérique
- Animateur multimédia
- Animateur TIC
- Coach numérique
- Coordinateur EPN
- Coordinateur numérique
- Coordinateur multimédia
- Fabmanager
- Facilitateur de tiers-lieu
- Formateur multimédia
- Formateur numérique
- Gestionnaire de tiers-lieu
- Médiateur numérique
- Responsable de tiers-lieu
- Responsable EPN

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes (études de cas...)

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Rétro-projecteur
- Ordinateurs (mise à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité-type 1 du REAC « *Accompagner différents publics vers l'autonomie, dans les usages des technologies, services et médias numériques* », et l'activité-type 2 du REAC « *Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets* », prévue à la fin du module 2.
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité-type 3 du REAC « *Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs* », et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RE & REAC REMN)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Responsable d'espace de Médiation Numérique. L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel REMN.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- b) D'un entretien technique
- c) D'un questionnaire à partir de productions
- d) Du Dossier Professionnel du candidat
- e) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- f) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.